

Date : Mercredi 6 septembre 2023

Heure : 19h

Lieu : Gymnase de l'école du Campanile

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Madame Valérie Gauthier ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue aux **54** parents présents.

2. Mot de la directrice

Madame Valérie Gauthier se présente et énonce les sujets qui seront abordés au cours de la rencontre. À la fin de celle-ci, madame Gauthier animera une présentation au sujet de l'évaluation dans notre école. Madame Gauthier présente également madame Jessica Dorval, qui sera aide à la direction à 50% de tâche pour la prochaine année scolaire.

3. Désignation de la secrétaire d'assemblée et nomination de la présidente

Madame Valérie Gauthier se propose pour assurer la présidence de la réunion. La nomination est acceptée. Valérie Gauthier propose madame Jessica Dorval comme secrétaire d'assemblée. La nomination est acceptée.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Maxine Dandois-Fafard **APPUYÉE** par monsieur Anne-Marie Duval d'adopter l'ordre du jour suivant :

6. Conseil d'établissement de l'école

1. Rôle et fonctions
2. Rapport 2022-23
3. Rapport de la trésorerie

7. Comité de parents du centre de services scolaire

1. Rôle et fonctions
2. Rapport 2022-2023

8. Organisme de participation des parents de l'école

1. Rôle et fonctions

2. Mot de la présidente
9. Bénévolat
10. Comité de parents utilisateurs du service de garde
 1. Rôle et fonctions
 2. Fréquence des rencontres
11. Fondation de l'école
 1. Présentation de la nouvelle fondation et de son nouveau nom
 2. Date assemblée générale de la fondation de l'école
12. Élections
 1. Procédure d'élection
 2. Nomination de la présidence d'élection
 3. Élection des nouveaux membres du conseil d'établissement
 4. Élection de la représentante ou du représentant au comité de parents du centre de services scolaire et de sa substitue ou de son substitut
 5. Élection de nouveaux membres de l'organisme de participation des parents
 6. Nomination des nouveaux membres du comité des parents utilisateurs du service de garde
13. Période de questions
14. Levée de l'assemblée
15. Présentation au sujet de l'évaluation à l'école du Campanile

5. Adoption du procès-verbal de septembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Gitane Boivin, **APPUYÉE** par madame Maxine Dandois-Fafard d'adopter le procès-verbal de l'assemblée de septembre 2022.

6. Conseil d'établissement de l'école

6.1 Rôle et fonctions

Madame Valérie Gauthier présente la composition du CÉ et ses principales responsabilités. Il s'agit essentiellement de traiter :

- Le projet éducatif de l'école ;
- Le plan de réussite de l'école, son évaluation et son actualisation ;
- Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;
- Les activités éducatives nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école ;
- La mise en œuvre des services complémentaires et particuliers ;
- Les locaux mis à la disposition de l'école ;
- Le temps alloué à chaque matière ;

- Les changements à l’horaire pour l’accueil des futurs élèves du préscolaire ;
- Les fournitures requises par le personnel enseignant autres que les manuels scolaires et le matériel didactiques requis pour l’enseignement des programmes d’études ;
- Les règles de conduite et les mesures de sécurité ;
- L’entrée progressive des élèves du préscolaire ;
- Les modalités d’organisation des services de garde ;
- Le budget de l’école.

Madame Valérie Gauthier souligne que le conseil se réunit environ sept fois au cours de l’année, en soirée, le lundi, à compter de 18h45. Les réunions ne devraient pas dépasser 21h15 pour la prochaine année scolaire. Les parents au comité peuvent, s’ils le désirent, faire rembourser les frais encourus (déplacement et gardiennage).

6.2 Rapport 2022-2023

Madame Marie-Christine Nolet, présidente du CÉ lors de la dernière année scolaire, se présente. Comme la direction a fait un tour d’horizon assez complet des pouvoirs du CÉ, madame Marie-Christine Nolet nous entretient surtout de quelques éléments particuliers traités lors de la dernière année :

- ✓ Consultation des élèves de l’école en lien avec l’environnement physique de la classe;
- ✓ Suivi de l’agrandissement ;
- ✓ Projet de sécurité routière en collaboration avec Mme Érika Parisée;
- ✓ Qualité des services offerts aux élèves ;
- ✓ Importance du projet éducatif.

En 2022-2023, le CÉ de l’École du Campanile était composé de onze membres et a tenu huit séances ordinaires.

6.3 Le rapport de la trésorerie

Madame Valérie Gauthier précise qu’au début de l’année 2022-2023, l’allocation annuelle était de 516\$. Un montant de 528,87\$ a été dépensé pour des collations aux réunions de CÉ ainsi que pour l’assemblée générale de parents. Le montant de 12,87\$ a été absorbé par le budget global de l’école.

7. Comité de parents du centre de services scolaire

7.1 Rôle et fonctions

Madame Cindy Marcoux nous présente les responsabilités du comité de parents du centre de services scolaire. Il s’agit de :

- ✓ Promouvoir la participation des parents aux activités du centre de services scolaire ;
- ✓ Donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de ses services ;
- ✓ Transmettre les besoins des parents ;
- ✓ Donner son avis sur toute question qu’elle est tenue de lui soumettre en vertu de la loi.

Le comité a, notamment, pour mandat de se prononcer sur les éléments suivants :

- ✓ La division, l'annexion ou la réunion du territoire du centre de services scolaire ;
- ✓ Le Plan stratégique du centre de services scolaire et son actualisation ;
- ✓ Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement ;
- ✓ La politique relative au maintien et à la fermeture des écoles et autres changements aux services éducatifs ;
- ✓ La répartition des services éducatifs entre les écoles ;
- ✓ Les critères d'inscription ;
- ✓ L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier ;
- ✓ Le calendrier scolaire ;
- ✓ Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire ;
- ✓ Les activités de formation destinée aux parents.

7.2 Rapport 2022-2023

Madame Cindy Marcoux, représentante pour notre école l'an dernier, souligne que ce comité permet un partage avec les parents de d'autres écoles, en plus d'être consultés sur divers sujets : budgets, assemblées de parents, plan d'intervention, etc. Madame Marcoux nous invite à aller consulter la page Facebook du comité de parents.

8. Organisme de participation des parents de l'école

8.1 Rôle et fonctions

Madame Anne-Marie Duval présente brièvement le rôle de l'organisme de participation des parents (OPP). Il a pour mission de favoriser la participation des parents à la réussite scolaire des élèves et à la vie de l'école. Il faut un minimum de cinq parents pour créer un OPP, sans nombre maximum. En 2022-2023, l'OPP était composé de 7 membres. Sept rencontres ont eu lieu.

8.2 Rapport 2022-2023

Madame Anne-Marie Duval partage son expérience et explique quelques projets et événements réalisés durant l'année.

- Campanile en lumière pour Noël ;
- Café-biscuits pour la St-Valentin ;
- Création d'une page Facebook pour les parents ;
- Lunch zéro-déchet ;
- Soirée multiculturelle et dégustation de bouchées ;
- Création d'un comité solidarité pour soutenir les besoins de certaines familles.

9. Bénévolat

Madame Valérie Gauthier explique que les parents bénévoles apportent leur aide aux enfants et au personnel de l'école que ce soit à la bibliothèque, lors des sorties ou des activités spéciales en classe ou à l'école. Les parents qui souhaitent faire du bénévolat pour l'une ou l'autre des activités de l'école peuvent donner leur nom sur la feuille disponible pendant la rencontre. Voici la liste des parents bénévoles pour la prochaine année scolaire :

- Hanen Ben Khalifa
- Edgar Landeo Torre
- Maxine Dandois-Fafard
- Aldriu Riveros Herrera
- Sagal Omar
- Manel Ghnimi
- Alexandre Giguère-Duchesne
- Elise Morin St-Hilaire
- Christine Roy
- Laurence Guérard
- Ben Hamza Chiraz
- Vanessa Cesar
- Myriam Beaudry St-Arnaud
- Sandra Ruiz
- Patience Fouekengmefack
- Lautie Cenadin
- Caroline Gilbert
- Chebbi Mohamed
- Jean-Philippe Hudon
- Igur Pivovar
- Amel Ben Ali
- Vahinison Holisoa
- Charles Rekeraho
- Medhi Kacem
- Karine Paquette
- Farroudja Aider
- Katiucia Freitas da Silva (Biblio)
- Leonardo Antinarelli
- Herve Tieme
- Ichraf Ammar
- Izikkatene Abdelazi
- Anne-Marie Duval

10. Comité des parents utilisateurs du service de garde

9.1. Rôle et fonctions

Le but est d'aider à la réflexion sur comment nous pouvons améliorer notre service de garde. Les parents du comité bâtiront les rôles et fonction ensemble. Ce comité permettra également de prendre le pouls des parents utilisateurs du service.

9.2 Fréquence des rencontres

Madame Gauthier prévoit de deux à quatre rencontres au cours de l'année.

11. Fondation de l'école

10.1. Présentation de la nouvelle fondation et de son nouveau nom

La nouvelle fondation se nomme « Fondation des Enfants Découvreurs ». Elle regroupe les écoles du Campanile, des Cœurs Vaillants et de Notre Dame de Foy. Les projets éducatifs de ces trois écoles se rejoignent en grande partie. Madame Gauthier nous explique comment seront distribuées les sommes amassées. Pour être admissible, un projet doit viser les objectifs de notre projet éducatif.

10.2. Date assemblée générale de la fondation de l'école

Une invitation est lancée aux parents intéressés à se joindre au C.A. de la fondation. L'assemblée générale est le 28 septembre.

12. Élections

12.1 Procédure d'élection

Il y a trois postes avec un mandat d'un an à pourvoir sur le CE. Les parents peuvent proposer la candidature d'un autre parent ou leur propre candidature. À la fin de la période de mise en candidature, les parents nommés devront accepter ou refuser leur candidature. Ils auront l'occasion de se présenter brièvement. Au besoin, il y aura un vote.

12.2 Nomination de la présidence d'élection

Madame Valérie Gauthier se propose. La nomination est acceptée.

12.3 Élection des nouveaux membres du conseil d'établissement

Madame Valérie Gauthier ouvre la période de mise en candidature. Madame Hanen Ben Khalifa et Monsieur François Monnou ont présenté leurs candidatures. Madame Marie-Christine Nolet propose la candidature de Madame Laurence Guérard, qui accepte. Madame Hanen Ben Khalifa, Monsieur François Monnou et Mme Laurence Guréard sont élus comme représentants des parents au CÉ pour l'année scolaire 2023-2024.

Madame Maxine Dandois et Madame Lautie Cenadin ont accepté d'être des représentants substitués des parents au CÉ. Ceux-ci sont invités aux rencontres sans droit de vote si tous les membres sont présents.

12.4 Élection de la représentante ou du représentant au comité de parents du centre de services scolaire et de sa substitue ou de son substitut

Madame Gauthier explique que les parents qui siégeront sur le conseil d'administration du centre de services des Découvreurs seront élus par les membres du comité de parents parmi les membres du comité de parents. Il faut d'abord être élu sur le CE, pour être nommé au CP.

Aucun parent ne porte sa candidature. La nomination aura lieu ultérieurement.

12.5 Élection de nouveaux membres de l'organisme de participation des parents

Voici la liste des parents bénévoles pour la prochaine année scolaire :

- ✓ Anne-Marie Duval
- ✓ Amel Benali
- ✓ Charles Rekeraho
- ✓ Katiucia Freitas da Silva
- ✓ Maxine Dandois-Fafard
- ✓ Élise Morin St-Hilaire
- ✓ Thalita Rocha

12.6 Nomination des nouveaux membres du comité de parents utilisateurs du service de garde.

Voici la liste des parents du comité pour la prochaine année scolaire :

- ✓ Thalita Rocha
- ✓ Johanne Duffault
- ✓ Patience Fouekena

13. Période de questions

Un parent se demande si l'école a un code vestimentaire non-genré. Ce n'est pas le cas.

Des inquiétudes concernant l'impact des travaux sur les apprentissages des élèves sont soulevées. Madame Valérie Gauthier explique que nous ferons tout ce qu'il sera possible pour limiter les impacts sur la réussite des élèves et assurer leur sécurité pendant les travaux.

Un parent souhaite mieux comprendre le processus de transfert des élèves en cas de surplus d'élèves dans notre école. Madame Valérie Gauthier explique le fonctionnement des critères qui déterminent l'ordre des transferts en fonction des inscriptions reçues selon une date établie par le CSSDD.

14. Levée de l'assemblée

Madame Anne-Marie Duval propose la levée de l'assemblée. Levée de l'assemblée à 20h06.

***15. Présentation au sujet de l'évaluation à l'école**

Madame Gauthier explique les réflexions qui ont eu lieu dans notre équipe-école au sujet de l'évaluation et les conclusions obtenues. Nous souhaitons rendre le processus d'évaluation efficace et représentatif des compétences développées chez nos élèves. Madame Gauthier présente le modèle de triangulation de l'évaluation (production, observation et conversation) ainsi que le barème utilisé à l'école.